

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

62142

CANTON DE
DESVRES

Le 20 octobre 2020

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr

site internet : www.colembert.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires et Permanences de la Mairie

Ouvert au public : - le mardi : de 14h00 à 17h30
 - le mercredi : de 09h00 à 12h00
 - le vendredi : de 16h00 à 18h30
 -

Monsieur Etienne MAES, Maire, reçoit le vendredi de 16h00 à 18h30 et sur rendez-vous.

Horaires d'Ouverture de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale située, 27 rue Principale est ouverte au public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

Contact téléphonique : 03 21 30 19 18

Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque

Le mercredi : de 9h30 à 12h30

Le vendredi : de 16h00 à 19h00

Le samedi : de 10h00 à 12h00

CCAS

En raison de la crise sanitaire que nous traversons et dans le souci de préserver la bonne santé des habitants, le repas traditionnellement offert par le CCAS est annulé.

Vitesse

Afin d'assurer la sécurité de tous, nous vous rappelons de bien vouloir respecter la limitation de vitesse dans les rues du village.

Elections Législatives

Elles sont organisées le dimanche 22 puis le dimanche 29 novembre 2020.

Enquête Publique

L'enquête publique pour le projet de Plan de Prévention du Risque Inondation de la Vallée du Wimereux se termine le 5 novembre 2020.

Le dossier est consultable en mairie où vous pouvez déposer vos remarques sur le registre ouvert à cet effet.

Benne à déchets verts

Une benne destinée exclusivement à la collecte des déchets verts (pelouses, branches) est mise à notre disposition par la Communauté de Communes.

Pour assurer le maintien du service, nous vous demandons de respecter les consignes et les lieux.

Propreté des trottoirs de la Commune

Les trottoirs de la commune sont réservés à la circulation des piétons.

Le stationnement permanent des véhicules automobiles est proscrit.

Nous demandons aux promeneurs accompagnés d'animaux domestiques de surveiller leurs animaux, de collecter et de déposer les excréments dans les poubelles et de préserver les lieux.

Activités Associatives

Compte tenu des directives mises en place pour lutter contre la pandémie, les autorisations peuvent évoluer.

Il convient de respecter les consignes mises en place dans les protocoles sanitaires.

N'hésitez pas à contacter les responsables pour tout renseignement et inscription.

Calendrier des fêtes

Mercredi 11 novembre : Commémoration de la guerre 1914/1918

Samedi 21 et Dimanche 22 novembre : bourse aux jouets organisée par CLEA (sous réserve accord des autorités / situation sanitaire)

Samedi 5 et Dimanche 6 décembre : téléthon (sous réserve accord des autorités / situation sanitaire)

Dimanche 6 décembre : marché de Noël du CLEA (sous réserve accord des autorités / situation sanitaire)

Vendredi 18 décembre : arbre de Noël de l'école

Ces manifestations pourront être annulées ou reportées en fonction des directives reçues pour lutter contre la pandémie.

Les informations actualisées seront portées sur le site internet de la commune www.colembert.fr